

# CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO-CROSS FSGT

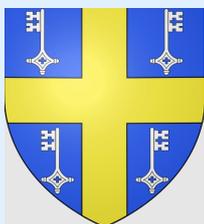


Les 20 et 21 janvier 2024  
**Base de loisirs de Jumièges (76).**  
Une organisation du Guidon D'Or Couronnais  
et du comité FSGT 76 ROUEN





# Championnat National de Cyclo-Cross Les 20 & 21 janvier 2024 À Jumièges(76)



## Mot du maire



### Mot du maire de Jumièges

Après avoir accueilli le championnat départemental et Normandie FSGT de cyclo-cross à deux reprises, nous sommes ravis que le club du Guidon d'or Couronnais organise, en compagnie du comité FSGT 76 Rouen, le championnat national, les 20 et 21 janvier 2024.

Le site de la base de loisirs de Jumièges se prête à un tel événement : possibilités d'hébergement, places de stationnements en nombre, restauration, activités pour toute la famille...

Notre village est aussi labellisée Terre de Jeux 2024 et verra la flamme olympique le traverser pour la première fois de son histoire.

Alors vive le cyclo-cross et vive le sport!





**Championnat National de Cyclo-Cross  
Les 20 & 21 janvier 2024  
À Jumièges(76)**



**Mot du président FSGT Rouen**



Le comité de Seine Maritime Rouen FSGT a le plaisir de vous accueillir pour ce championnat national Fsgt 2024.

La Seine Maritime accueillera le 20 et 21 janvier 2024 sur la base de loisirs, cet équipement est orienté principalement vers toutes les pratiques sportives et de loisirs nautiques. Elle est située au Mesnil-sous-Jumièges, dans la Seine-Maritime, sur la rive droite d'un méandre de la Seine en aval de Rouen, dans le parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Ce week-end, que j'espère convivial et fraternel comme la FSGT sait l'offrir, est à l'initiative du club du Guidon d'Or Couronnais je ne suis donc pas inquiète quant à l'implication et l'engagement que chaque licencié peut apporter pour que cette organisation soit une réussite. Bien évidemment je souhaite à tous les participants, accompagnateurs, supporters, la bienvenue dans notre département. A l'image de la FSGT, l'accueil y est chaleureux, enthousiaste, fraternel et convivial. Je remercie bien évidemment tous les sponsors, clubs, licenciés, personnes qui de près ou de loin ont apporté leur aide pour que cette manifestation sportive soit un véritable succès.

Bon week-end et bonne course à toutes et tous à Jumièges !





## Championnat National de Cyclo-Cross Les 20 & 21 janvier 2024 À Jumièges(76)



Mot de la Présidente du Guidon d'Or Couronnais



Quel honneur pour un petit club FSGT comme le Guidon d'or Cyclisme d'avoir été choisi pour accueillir les Championnats Nationaux FSGT 2024 de cyclo-cross.

Un vrai défi, pour un club de 24 licenciés ; mais le nombre ne fait pas la force.

Bien entendu, rien de possible sans le soutien du Comité Régional FSGT Seine Maritime Rouen et la Normandie, de Messieurs les Maires de Jumièges et de Mesnil sous Jumièges, Mr Bruyant directeur de la base et Mme COTTEREAU Présidente du Syndicat Mixte ainsi que Mme GEST Vice-présidente du Département en charge de la jeunesse et des sports pour leur aide et soutien à l'organisation d'un tel événement sur cette belle base. Ne pas oublier non plus, la participation du CONSEIL DEPARTEMENTAL et du CONSEIL REGIONAL, merci à eux. J'espère que M. PETREL Éric sera ravi de cette organisation et que son rêve se soit réalisé comme il le souhaitait.

Le circuit, est idéal pour désigner les champions et championnes de chaque catégorie, du plus jeune au plus ancien, mais aussi de plaire à tous les concurrents de par sa diversité. Alors, soyez les bienvenues en Seine Maritime, où tout sera fait pour que votre séjour soit le plus agréable possible. Bonne chance à tous les participants.

La présidente.





**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



Mot du directeur du Syndicat Mixte de la Base de loisirs



C'est avec une immense fierté que la Base de loisirs de Jumièges - Le Mesnil accueillera les championnats nationaux FSGT de cyclo-cross les samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024.

Depuis de nombreuses années, la Base de Loisirs de Jumièges – Le Mesnil est engagé à promouvoir les activités sportives de plein air et à offrir un cadre privilégié pour la pratique sportive et notamment du cyclisme en toutes saisons. Accueillir le championnats nationaux FSGT de cyclo-cross est une reconnaissance de nos efforts constants pour soutenir le sport et encourager la communauté cycliste. Nous sommes convaincus que notre site entouré de verdure et bordé par la magnifique Seine, offrira un décor parfait pour cet événement majeur.

Nous souhaitons remercier chaleureusement l'association organisatrice de la compétition, le Guidon d'Or Couronnais et la Fédération sportive et gymnique du travail pour avoir choisi notre base de loisirs pour accueillir cet événement. Nous sommes fiers de contribuer au rayonnement du cyclocross en France. Nous sommes déterminés à faire de cet événement un succès. Notre équipe et les bénévoles du Guidon d'Or Couronnais travaillent de concert pour garantir le confort des participants, des spectateurs et des accompagnateurs.

Nous avons hâte de vous accueillir dans notre cadre enchanteur et de vivre ensemble ces moments exceptionnels de sport et de convivialité.

Guillaume BRUYANT, Directeur  
des sites du Syndicat Mixte de la  
Base de loisirs et du Golf de  
Jumièges – Le Mesnil.





## Championnat National de Cyclo-Cross Les 20 & 21 janvier 2024 À Jumièges(76)



Mot de la Présidente du Syndicat Mixte de la base de loisirs



Le mot de la Présidente du Syndicat Mixte de la base de loisirs C'est avec une immense joie et une grande fierté que nous recevons le Championnat de France 2024 FSGT de Cyclocross sur la magnifique base de loisirs de Jumièges – Le Mesnil. C'est un honneur d'accueillir sur ce site l'ensemble des cyclistes, supporters, familles et amis, pour cet événement sportif exceptionnel.

Le cyclocross est un sport exigeant, alliant puissance, agilité et endurance, où chaque virage, chaque montée et chaque descente sont autant de défis à relever. Et c'est au cœur de la base de loisirs de Jumièges – Le Mesnil, que ces défis prendront tout leur sens.

Ce championnat est l'occasion de célébrer l'esprit de compétition et de dépassement de soi qui anime les cyclistes. Les heures d'entraînement, les sacrifices consentis, les moments de doute et de victoire convergent vers cet instant où vous franchirez la ligne d'arrivée, que ce soit en tête de course ou en accomplissant simplement votre propre défi personnel.

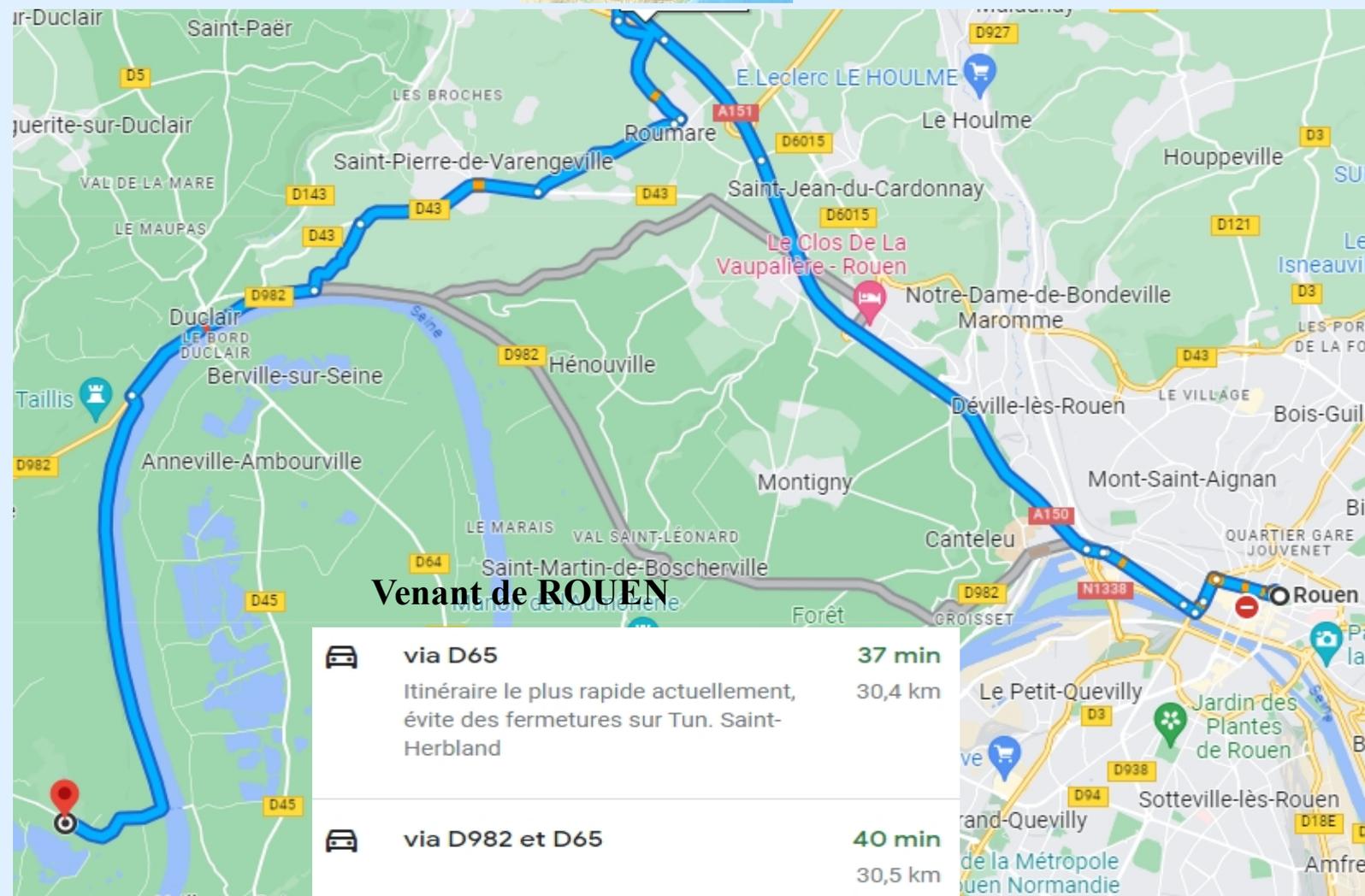
Je tiens à remercier chaleureusement tous les athlètes, ainsi que leurs équipes et leurs familles. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les organisateurs de l'évènement, l'association du Guidon d'Or Couronnais et en particulier sa présidente, Sophie SAUVAGE et l'ensemble des bénévoles qui ont choisi notre site pour faire de cet évènement une réussite.

Enfin, je souhaite à tous les concurrents une course mémorable, pleine de défis et de moments inoubliables. Que chacun reparte de la Base de loisirs avec le sentiment d'avoir donné le meilleur de soi-même.

Chantal COTTEREAU, Présidente du Syndicat Mixte de la Base de loisirs et du Golf de Jumièges – Le Mesnil



# ACCES



### Venant de ROUEN

	via D65 Itinéraire le plus rapide actuellement, évite des fermetures sur Tun. Saint-Herbland	<b>37 min</b> 30,4 km
	via D982 et D65	<b>40 min</b> 30,5 km
	via A150	<b>42 min</b> 36,0 km



**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



**ACCUEIL**

## **Base de loisirs de Jumièges**

### **SAMEDI**

De 11h00 à 13h00

Remise des dossards pour les épreuves Minimes G/F, Cadets G/F,  
Américaines, École de vélo

De 13h30 à 17h30

Remise des dossards pour les épreuves:  
Espoirs / Juniors / vétérans / Anciens

### **DIMANCHE**

De 08h00 à 10H30

Remise des dossards  
Espoirs / Juniors / vétérans / Anciens

De 10h00 à 12H30

Super Vétérans / Féminines / Seniors /





**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



**HORAIRE et PROGRAMME**  
**SAMEDI 20 JANVIER**

De 11h00 à 13h00

Remise des dossards pour les épreuves Minimes G/F, Cadets G/F, Américaines, Ecole de vélo

12h30 Réunion d'information

De 10h30 à 13h30

Restauration

De 13h30 à 17h30

Remise des dossards pour les épreuves:  
Espoirs / Juniors / Vétérans / Anciens

12h45 : École de vélo

Pucerons G/F

Moustiques G/F

pupilles G/F

poussins G/F

benjamin G/F

14h00 : Minimes F&G 20mn

14h30 : Cadettes 20mn

Cadets 30mn

De 15h30 à 16h30

Américaine 60mn

15h30 Goûter pour les écoles de vélo

16h30 Reconnaissance et officialisation du circuit

18h00 : Podiums des Minimes, Cadets

Américaine et Ecole de vélo (peut être avancé)





**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



**HORAIRE et PROGRAMME**  
**DIMANCHE 21 JANVIER**

De 08h00 à 12H30

Remise des dossards

8h45 Réunion d'information

09h15 Espoirs 50mn

09h17 Juniors 40mn

10h15 Vétérans 45mn

11h15 Anciens 40mn

12h15 Supers Vétérans 40mn

De 10h00 à 14h30

Restauration

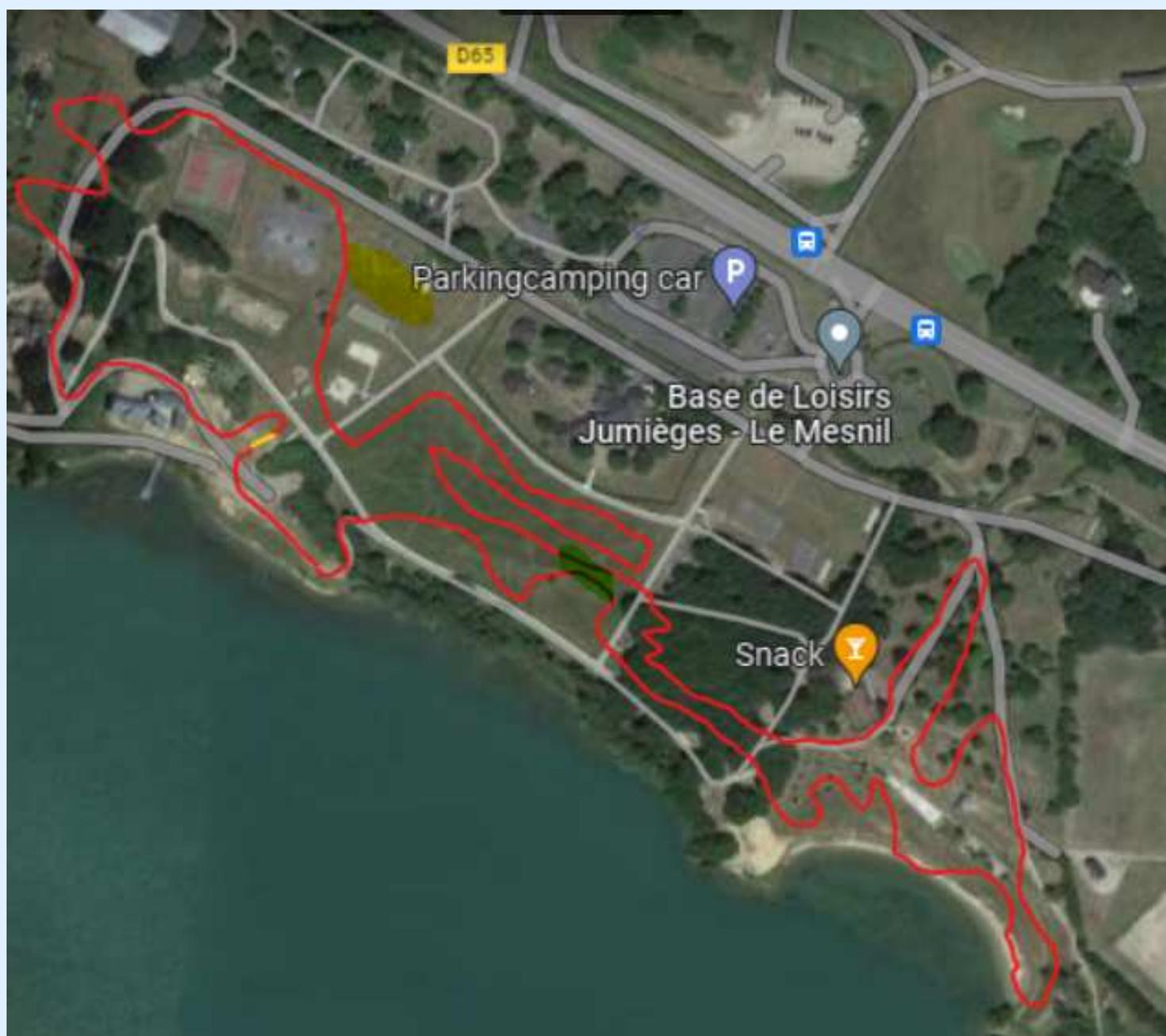
13h30 Féminines 40mn

14h30 Seniors 50mn.

17h00 Podiums & cérémonie de clôture



**CIRCUIT**





**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



**HÉBERGEMENT HOTELS**

Domaine le Clos des Fontaines

191 Rue des Fontaines, 76480 Jumièges•02 35 33 96 96

La Bonne Famille

107 Rue Guillaume le Conquérant, 76480 Jumièges•02 35 77 76 27

Cit'Hotel Armony Hôtel

Rue Antoine de Saint-Exupéry, 27310 Bourg-Achard•02 32 20 20 50

Hôtel le Relais de Montigny

248 Rue du Lieutenant Aubert, 76380 Montigny•02 35 36 05 97

Hôtel du golf voir avec la base

Hôtel Le clos des Fontaines à Jumièges

Hôtel la famille bonne Jumièges à Jumièges

Best western de Dieppe 1880 à Rouen a 17.4 km

HOTEL F1 Rouen sud parc expo à saint Etienne du Rouvray à 15 km

THE original accès Rouen a saint Étienne du Rouvray a 15.1km

BB Rouen à Grand Quevilly a 14.9km

Ibis styles Rouen nord a Barentin à 15.6 km

Le Bellevue à la bouille à 8.4 km (attention bac à prendre)

Hôtel cit'hotel armony à bourg Achard (attention bac à prendre)





Championnat National de Cyclo-Cross  
Les 20 & 21 janvier 2024  
À Jumièges(76)



**HÉBERGEMENT**  
**À la base de Loisir**

Pour les hébergements collectifs, il faut s'adresser à [reservation@basedejumieges.fr](mailto:reservation@basedejumieges.fr)

Pour les mobil-home, il faut s'adresser à [contact@campinglacjumieges.fr](mailto:contact@campinglacjumieges.fr)

Tarif hébergements de la base de loisirs de Jumièges :

- les hébergements collectifs sont facturés 17 € par nuit et par personne,
- les mobil-home 4 personnes sont facturés 156 € pour un week-end,
- les mobil-home 6 personnes sont facturés 198 € pour un week-end,

**Une participation 12€ la nuit sans eau mais avec électricité  
pour les camping-cars sera demandé.**

**HÉBERGEMENT**

Chambres d'hôtes à Jumièges:

[Kayak.fr](http://Kayak.fr)

Gites de France - Normandie

<http://www.gites-de-france-normandie.com/>

Chambres d'hôtes en Normandie

[https://www.chambres-hotes.fr/region\\_chambres-hotes\\_normandie\\_16.html](https://www.chambres-hotes.fr/region_chambres-hotes_normandie_16.html)

Les chambre d'hôtes du panorama a Barneville sur seine (bac à prendre) à 12.6km





**Championnat National de Cyclo-Cross**  
**Les 20 & 21 janvier 2024**  
**À Jumièges(76)**



**HÉBERGEMENT CAMPINGS**

Camping de la Forêt  
Rue Mainberte 76480 Jumièges  
[+33 2 35 37 93 43](tel:+33235379343)  
[info@campinglaforet.com](mailto:info@campinglaforet.com)

Camping de la Seine  
2699 Rte du Conihout, 76480 Jumièges  
[06 65 69 34 50](tel:0665693450)

**ADRESSES UTILES**

Bureau d'Information Touristique de Jumièges  
Rue Guillaume le Conquérant, 76480 Jumièges 02 35 37 28 97

OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ DE ROUEN, VALLÉE DE SEINE NOR-  
MANDIE 25, Place de la Cathedrale 76000 ROUEN 02 32 08 32 40

Office de Tourisme Normandie Caux Vexin - Bureau d'Information Touristique de Ry  
Pl. Gustave Flaubert, 76116 Ry 02 35 23 19 90



# RESTAURATION - RÉSERVATIONS

COMITÉ : .....  
RESPONSABLE : .....  
NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Tél. portable : ..... Tél. travail : .....  
e-mail: .....

SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR REPAS FESTIF	DIMANCHE MIDI
Crudités	Entrée de poisson	Crudités
Salade composée	Magret de Canard	Salade composée
Cuisse de poulet	Gratin de pommes de terre	Escalope de dinde
Pâte Légumes	Haricot vert	Riz avec Ratatouille
Yaourt	Fromage -Salade	Yaourt
Salade de fruit	Pâtisserie	Compote
Café		Fruits

## Les repas seront servis avec eau.

### Samedi 20 janvier 2024

Midi 11h00 à 14h30 Nombre [ ..... ] x 14 €uros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 €uros : .....  
Soir 20h30 Nombre [ ..... ] x 19 €uros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 12 €uros : .....

### Dimanche 21 janvier 2024

Midi 12h30 à 13h30 Nombre [ ..... ] x 14 €uros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 €uros : .....

Total : .....

## RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre du : **GUIDON D'OR COURONNAIS (GOC)**

**A retourner avant le 12 janvier 2024** à : **Mme Sauvage Sophie**  
**Guidon d'Or Couronnais**  
**5 allée des Peupliers 76530 Moulineaux**

# Règlement du Championnat National F.S.G.T. de Cyclo-cross 2024

Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.  
**Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.**

**Dans la catégorie ancien homme, si plus de 10 participants de 3 comités différents, 1 médaille aux trois premiers sera remise au 70 ans et plus.**

**Si plus de 10 participants classés un maillot au premier.**

**Qualification : Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.**

Ces Championnats sont ouverts aux licencié(e) s F.S.G.T. qualifiés avant le 10 Janvier 2024.

- Minimes (F/G) né(e) s	en 2010 et 2011	- Vétérans nés	entre 1975 et 1984
- Cadets (tes) né(e) s	en 2008 et 2009	- Super Vétérans nés	entre 1965 et 1974
- Juniors nés	en 2006 et 2007	- Anciens nés	en 1964 et avant
- Espoirs nés	entre 2002 et 2005	- Féminines nées	en 2007 et avant
- Seniors nés	entre 1985 et 2001		(de junior à ancienne)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 120 coureurs. Chaque comité départemental ne pourra pas engager plus de **15 coureurs dans chaque catégorie d'âge, concernant la catégorie féminine, il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge.** Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du championnat si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours **2023/2024** (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. **du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2023, ils ne peuvent compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements). **Présentation des deux licences.**

Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à **douze (12)** épreuves vélo F.S.G.T. **six (6)** pour les minimes et les cadets **du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023**, dont **trois (3)** de la spécialité de la saison en cours **2023/2024**, y compris un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross). Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2023, il ne peut compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements). **Présentation des deux licences.**

\* Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. pour 2024 et possédant **+ de 200 points** pour les hommes et **100 points** pour les femmes **ainsi que les cadets (H/F) de plus de 100 points au classement régional** de cette fédération établi à la fin de la saison 2023 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2024.

\* **De même, tout coureur** (H ou F) ayant été classé 1<sup>er</sup> catégorie ou **OPEN 1** à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué **+ de 200 points** pour les hommes, et **100 points** pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

\* (Article 15 du règlement national)

**LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2023 ET CLÔTURES LE 20 DÉCEMBRE 2023. APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES SOIT POUR UN OUBLI SOIT POUR L' ORDRE DES INSCRIPTIONS**

**Tarif d'engagement : 13€**

Seuls seront enregistrés ceux validés par le responsable des engagements du Comité du coureur, accompagnés du règlement financier impérativement.

**C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire les coureurs dans l'ordre préférentiel.**  
**Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs ou individuellement.**

### **Prise des dossards :**

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence **de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours** dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité où l'affiliation a été prise. **Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.** La prise des dossards est close 30 minutes avant le départ de chaque épreuve.

**Plus aucun dossard ne sera remis après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).**

**Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur.**  
**Un chèque par transpondeur.**

### **Tenue vestimentaire :**

Chaque coureur d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie (de comité ou de club). Les Champions départementaux et régionaux devront revêtir leur maillot distinctif.

**Sur tout le site du National et pendant les échauffements, tout autre maillot que celui de la FSGT est proscrit.**

### **Matériel :**

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. **Pour la sécurité des participants, les caméras sur les vélos, les casques ou les concurrents sont interdites.** Le développement est libre pour les cadet (te)s. et les minimes garçons et filles. Les cornes et **les guidons avec cornes** sont interdites. **Seuls les vélos de cyclo-cross seront autorisés. Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 33 mm, suspensions avant et arrière interdites.**

**Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.**

### **Changement de matériel :**

Le changement de vélo est autorisé et se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévus à cet effet.

**Le changement de vélo est interdit pour les catégories minimales G / F et cadets et cadettes, sur tout le parcours ainsi que dans les deux ou trois points de dépannage prévus à cet effet.**

**Le changement de roue se fera pour tous uniquement, soit aux points de dépannage soit dans les deux ou trois points prévus à cet effet.**

### **Ravitaillement :**

**Il n'est pas autorisé dans les épreuves cyclo-cross pour toutes les catégories, sauf dans les zones de dépannage.**

### **Déroulement des épreuves :**

L'appel des coureurs se fera nominativement **15 minutes** avant l'heure de départ.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera champion sortant, puis suivra le 1<sup>er</sup> engagé du 1<sup>er</sup> comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1<sup>er</sup> engagé du 2<sup>ème</sup> comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1<sup>er</sup> du 3<sup>ème</sup> comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2<sup>ème</sup> engagé du 1<sup>er</sup> comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 2<sup>ème</sup> engagé du 2<sup>ème</sup> comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, etc..

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les champions départementaux, régionaux ou inter-régionaux ne sont plus appelés devant.

**C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.**

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux.

Les concurrents (es) partent pour un temps donné (voir ci-dessous) selon leurs catégories, et à mi-temps de l'épreuve, sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci seront classés à leur place.

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).**

### **Durée des épreuves :**

* Minimes (G/F)	20 Minutes	* Seniors	50 Minutes
* Cadets	30 Minutes	* Vétérans	45 Minutes
* Cadettes	20 Minutes	* Super Vétérans	40 Minutes
* Juniors	40 Minutes	* Anciens	40 Minutes
* Espoirs	50 Minutes	* Féminines	40 Minutes

### **Récompenses fédérales :**

Le champion national se verra remettre le maillot de champion Fédéral, ainsi qu'une paire de manchette FSGT, les trois premiers une médaille fédérale.

Pour un échange de maillot, un délai de 15 jours est accordé, au-delà de ce délai, il ne sera plus possible de faire un échange gratuitement, il sera facturé 50€.

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

**Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.**

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

**Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.**

### **Échauffements :**

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

### **Respect de l'environnement :**

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (Attention avertissement et jusqu'à exclusion).

### **Sanctions :**

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension **d'UN AN** du comité du coureur concerné.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

### **Réclamations :**

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.

**14-16 rue SCANDICCI  
93508 PANTIN CEDEX**





# Règlement du Critérium National F.S.G.T. À l'américaine de Cyclo-cross 2024



Le label " Critérium National Toutes Catégories à l'Américaine" est accordé à partir du moment où au moins cinq comités se sont engagés, en dessous le label de "Critérium" sera attribué.

## Qualification :

Ce critérium est ouvert aux licenciés F.S.G.T. qualifiés avant le 10 Janvier 2024.

### Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

- |            |                        |                  |                        |
|------------|------------------------|------------------|------------------------|
| - Espoirs  | nés entre 2002 et 2005 | - Super Vétérans | nés entre 1965 et 1974 |
| - Seniors  | nés entre 1985 et 2001 | - Anciens        | nés en 1964 et avant   |
| - Vétérans | nés entre 1975 et 1984 | - Féminines      | nées en 2005 et avant  |

Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours **2023/2024** (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. **du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2023, ils ne peuvent compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements. **Présentation des deux licences.**

Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à **douze (12)** épreuves vélo F.S.G.T., **six (6)** pour les minimes et les cadets **du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023**, dont **trois (3)** de la spécialité de la saison en cours **2023/2024**, y compris un championnat départemental ou régional ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross). Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2023, il ne peut compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements.

### Présentation des deux licences.

\* Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. pour 2024 et possédant **+ de 200 points** pour les hommes et **100 points** pour les femmes **ainsi que les cadets (H/F) de plus de 100 points au classement régional** de cette fédération établi à la fin de la saison 2023 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2024.

\* **De même, tout coureur** (H ou F) ayant été classé 1er catégorie ou **OPEN 1** à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué **+ de 200 points** pour les hommes, et **100 points** pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

\* Voir le règlement national Article 15

**LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2023 ET CLÔTURES LE 20 DÉCEMBRE 2023. APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES SOIT POUR UN OUBLI SOIT POUR L' ORDRE DES INSCRIPTIONS**

Seuls seront enregistrés ceux validés par le responsable des engagements du Comité du coureur, accompagnés du règlement financier impérativement.

**Tarif d'engagement : 26€ (2 X 13€)**

**C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire les équipes dans l'ordre préférentiel.**

**Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs ou individuellement.**

### **Composition des équipes :**

Chaque équipe de comité départemental doit être composée de coureurs de même classe d'âge, possibilité de faire des équipes mixtes H/ F dans la même catégorie.  
Si des équipes mixtes de différentes catégories ou comités sont engagés, elles seront hors critérium national.

### **Prise des dossards :**

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence **de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours** dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. **Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.** La prise des dossards est close 30 minutes avant le départ de l'épreuve.

**Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros par coureur ou 140 Euros par équipe pour le retrait des transpondeurs.**

### **Tenue vestimentaire :**

Chaque coureur d'une équipe devra revêtir un maillot identique (de comité ou de club).

**Sur tout le site du National et pendant les échauffements, tout autre maillot que celui de la FSGT est proscrit.**

### **Matériel :**

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve.

**Pour la sécurité des participants, les caméras sur le casque, vélo ou le concurrent sont interdites.**

Les roues devront être de 700. Les cornes et **les guidons avec cornes** sont interdits.

**Seuls les vélos de cyclo-cross seront autorisés (Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 33mm, suspensions avant et arrière interdites). Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.**

### **Ravitaillement :**

**Il n'est pas autorisé dans les épreuves cyclo-cross pour toutes les catégories, sauf dans les zones de dépannage.**

### **Changement de matériel :**

Le changement de vélo est autorisé et se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévu à cet effet.

**Le changement de roue se fera uniquement, soit aux points de dépannage, soit dans les zones prévues à cet effet.**

### **Echauffements :**

Les échauffements sont interdits **sur le circuit du championnat de Cyclo-cross pendant les épreuves.**

## Déroulement de l'épreuve :

**Durée de l'épreuve : 60 Minutes**

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre.

**L'ordre des départs sera la première équipe du comité organisateur, puis la première équipe des autres comités toujours dans l'ordre de réception des inscriptions en ligne, et cela dans chaque catégorie.**

Les relais se feront sur une zone à proximité de la ligne d'arrivée.

**Le passage de relais entre équipier se fera à pied en touchant l'équipier qui prend le relais.**

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux des épreuves.

Les concurrents partent pour un temps de 60 minutes, à mi-temps de l'épreuve il sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).**

## Respect de l'environnement :

**Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (Attention avertissement et jusqu'à exclusion).**

## Récompenses fédérales :

L'équipe vainqueur au crash du Critérium National se verra remettre une coupe pour l'équipe et une médaille. La deuxième et troisième équipe une médaille.

Chaque équipe de classe d'âge recevra une médaille (**pas de cumul de médaille**).

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

**Les équipes mixtes, homme / homme, homme / féminine ou féminine / féminine de catégories différentes ne sont pas récompensées.**

**Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.**

## Sanctions :

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification de l'équipe. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension **d'UN AN** du comité du coureur concerné.

**Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.**

## Réclamations :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Critérium à l'adresse suivante :

**Commission National des Activités Vélo De la F.S.G.T.  
14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX**



## Préambule :

La responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de la responsable et des co-représentants fédéraux.

## Qualification :

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 10 janvier 2024, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

<b>Moustique</b>	<b>né(e) en 2018 et 2019</b>	<b>Pupille</b>	<b>né(e) en 2014 et 2015</b>
<b>Poussin(e)</b>	<b>né(e) en 2016 et 2017</b>	<b>Benjamin(e)</b>	<b>né(e) en 2012 et 2013</b>

Ce rassemblement se dispute en INDIVIDUEL par catégorie, moustique garçon, moustique fille, poussin garçon, poussin fille, pupille garçon, pupille fille, benjamin et benjamine.

**Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.**

**LES LISTES ENGAGEMENTS SONT FAITES EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2023 ET SONT CLÔTURÉES LE 20 DÉCEMBRE 2023. APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER CES LISTES, SOIT POUR UN OUBLI SOIT POUR L' ORDRE DES INSCRIPTIONS.**

## Engagements :

Dans ce critérium tous les participants doivent être considérés au même niveau, le CNAV a donc décidé de ne pas attribuer de titre.

En ce qui concerne les engagements dans les comités, le CNAV ne prend pas en compte les titres de champion départemental, ou régional qui auraient été décernés dans les comités pour attribuer une place en première ligne dans la grille de départ.

**C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.**

**Tarif d'engagement : 3€**

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

**Pas d'engagements de club ou individuellement.**

## Matériel :

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

**Pour la sécurité des participants, interdiction de toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.**

**Le changement de roues est autorisé uniquement dans les zones prévues à cet effet.**

Les cale-pieds avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires.

Les boyaux doivent être parfaitement collés.

VTT autorisé.

### **Récompenses :**

1 maillot vainqueur **Critérium National** pour chaque catégorie garçon et fille, 1 médaille or, argent et bronze pour chaque podium et une médaille pour tous les autres participants.

**Le maillot qui est remis à l'issue de ces épreuves n'est pas un maillot de champion National.  
(Article 11 du règlement National)**

Le samedi après midi il sera servi un goûter.

### **Prise des dossards :**

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le comité du coureur.

### **Déroulement des épreuves :**

**Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de Cyclo-cross.**

L'ordre d'appel des coureurs se fait comme suit et cela dans chaque catégorie :

- le premier coureur du comité organisateur de la liste des engagements.
- puis le premier coureur de chaque comité au classement du challenge des comités du National de l'année passée.
- puis les comités qui n'étaient pas au classement, c'est l'ordre de validation des inscriptions en ligne qui sera pris en compte.

### **Temps des parcours :**

Moustiques 4'

Poussins 6'

Pupilles 8'

Benjamins 10'

**Les catégories enfants de moustiques à benjamins garçons et filles doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie.**

**Les départs devront être différés.**

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

S'il y a des titres de champion départemental, régional ou même fédéral, ils ne sont valables que dans vos comités et ne sont pas pris en compte pour les critères nationaux.

Toute manifestation intempestive à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur. Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

### **Respect de l'environnement :**

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tous accompagnateurs  
(Attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission Nationale des Activités Vélo de la F.S.G.T.  
14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX



## Règlement 2024 du Critérium Cyclo-cross Des Draisiennes Écoles de Vélo F. S. G. T.

### Préambule :

La responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur (lieu, parcours, horaires), ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux et de la responsable des épreuves.

La responsable de l'épreuve est : **Sylvie CREUZENET**

### Qualification :

Ce Critérium est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 10 janvier 2024, répartis dans la catégorie d'âge suivante :

- Pucerons G / F né(e) s en 2020
- Pucerons G / F né(e) s en 2021

Ce Critérium n'est pas limité.

**LES ENGAGEMENTS SERONT FAIT EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2023  
ET CLÔTURER LE 20 DÉCEMBRE 2023.**

**Il sera possible de s'engager sur place.**

**Tarif d'engagement : Gratuit**

### Matériel :

Tout type de draisienne.

Le port du casque est obligatoire sur la draisienne même en dehors des épreuves.

Les gants sont obligatoires.

Chaussures couvertes obligatoires.

**Pour la sécurité des participants, interdiction à toute caméra sur la draisienne, casque ou sur le concurrent.**

### Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le comité du coureur.

## **Déroulement de épreuve :**

En groupe sur parcours adapter.

## **Récompense :**

Une médaille à tous les participants et friandises.  
Le samedi après midi il sera servi un goûter.

## **Discipline :**

Tout(e) participant (e) engagé (e) sera soumis au respect du règlement du Critérium.  
Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants et supporters pendant la durée des épreuves et les réceptions. Tout comportement inadmissible fera que le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs critères de draisienne et/ou aux critères des écoles de vélo.

Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

## **Réclamation :**

Le non respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.  
Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Critérium à l'adresse suivante :

**Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.  
14-16 Rue de Scandicci  
93508 PANTIN CEDEX**

*sport populaire !*

